



Compte-rendu

ACCUEILLIR LES ANIMAUX EN EHPAD

synthèses des interventions

Visioconférence destinée aux adhérents de la SPA, le 3 juillet 2025

Présents :

Jacques-Charles Fombonne président de la SPA

Guillaume Sanchez, directeur général de la SPA

Ludovic Poredos, directeur délégué des EHPAD du centre hospitalier de Libourne

Héloïse Vesque-Annear, doctorante en éthologie et psychologie sociale à l'université catholique de Lille

Anthony Rochas, responsable sensibilisation des publics de la SPA

Marie Pastre, auxiliaire spécialisée vétérinaire du pôle soin de la SPA

Introduction par Jacques-Charles Fombonne et Guillaume Sanchez, respectivement président et directeur général de la SPA

La SPA fait régulièrement face à des situations d'abandons liées au départ de la personne âgée en EHPAD. A cet égard, la Loi sur le bien vieillir du 8 avril 2024, et son décret d'application du 3 mars, devraient permettre de diminuer le nombre de ces séparations. Cependant, les difficultés posées par l'application de la loi sont nombreuses : comment s'assurer qu'un propriétaire en perte d'autonomie assure le bien-être de son animal, quelle place pour ce dernier dans la collectivité ? Comment faire face aux réticences des autres résidents et impliquer les équipes ?

Ludovic Poredos, directeur délégué des EHPAD du centre hospitalier de Libourne

Le projet Ehpanimal que je dirige vise à faire la promotion du maintien du lien entre la personne âgée et son animal, lors d'une entrée en institution ou lors d'une hospitalisation pour éviter la séparation, alors que la perte de l'ancien cadre de vie est déjà douloureuse pour la personne âgée. Il s'est concrétisé après des années de travail avec des professionnels, des associations, des représentants des familles et des résidents.

Le résultat est une structure de 80 m² qui comprend un espace dédié au chien (avec un logement pour la nuit et un grand parc) et un espace dédié au chat (avec des perchoirs, des petites cases, une volière extérieure...). La structure est pensée pour accueillir l'animal la nuit, ou bien en cas d'incapacité du propriétaire à prendre ce dernier en charge temporairement, mais en partant du principe que l'animal devrait passer un maximum de temps avec son propriétaire lorsque cela est possible. Cette structure pourrait, à terme, accueillir jusqu'à dix chats et sept chiens.

Tout est très encadré : nous avons mis en place un règlement intérieur de la structure, un contrat de séjour de l'animal, une fiche de devenir avec les engagements pris par la famille en cas de décès, ou bien si l'animal ne s'acclimate pas à la vie en collectivité. En outre, nous avons travaillé sur une fiche vétérinaire qui nous permet de savoir si l'animal est en bon état de santé, vacciné, et si son tempérament est



compatible avec une vie en collectivité. Une période d'essai est prévue pour s'assurer que l'animal se sente bien. Le retour d'expérience, actuellement, est très positif, tant du côté des soignants que des résidents.

Nous nous apprêtons à accueillir notre premier chien, celui d'un résident. Les défis sont plus importants pour un chien, car il a besoin d'être promené, et il peut être plus difficile à gérer. Nous avons prévu pour ce chien une arrivée plus progressive, pour lui laisser le temps de s'approprier ce nouvel environnement. Heureusement, nous avons des bénévoles prêts à nous aider.

Sur le plan financier, nous sommes soutenus par des mécènes (CEVA santé animale, Cheops Technology et Purina, et nous avons choisi de fixer une participation mensuelle pour les résidents dont nous accueillons l'animal, à hauteur de 60 euros par mois. Les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent en être dispensés, mais jusqu'à présents, même les personnes à faibles ressources ont souhaité contribuer. À mon sens, le plus critique actuellement pour l'accueil des animaux en EHPAD, ce sont les financements, car tous les établissements n'ont pas la chance d'avoir des mécènes. Par ailleurs, un changement dans les esprits s'impose, car le placement en institution est encore trop souvent associé à la séparation d'avec l'animal.

Marie Pastre, auxiliaire spécialisée vétérinaire du pôle soin de La SPA ; Anthony Rochas, responsable sensibilisation des publics

À la SPA, nous avons expérimenté plusieurs initiatives visant à favoriser les interactions entre les animaux abandonnés et les personnes vulnérables, comme les visites de personnes âgées ou handicapées dans nos refuges, ou le placement d'animaux dans un EHPAD avec un référent qui s'occupait eux. À Yvré-L'Évêque, sur l'idée du responsable de l'EHPAD voisin, nous avons mis en place des visites de l'EHPAD avec un animal. Sarah, agent animalier en charge du projet, propose des séances de brossage, de caresses, des démonstrations d'agility... Ces séances ont lieu une fois par mois avec cinq membres du Club Jeunes du refuge. On choisit bien sûr un chien au tempérament calme et qui aime l'attention et le contact appuyé. Tout le monde apprécie ces moments, les jeunes, les résidents, les équipes de l'EHPAD. Nous savons, pour les personnes âgées, que s'occuper d'un animal joue un rôle positif : amélioration de la mobilité et de l'équilibre par la marche, travail de la motricité fine par les caresses, baisse du niveau de cortisol... L'animal va également permettre de renforcer les liens sociaux. Les soignants rapportent que les résidents sont beaucoup plus calmes, souriants, parlent davantage après ces visites.

De son côté, le chien fait le plein de câlins, de friandises et d'interactions. Certains animaux ressortent véritablement transformés par ces expériences. Dans notre approche d'« animal médiateur », l'objectif est que l'interaction bénéficie aussi bien à l'animal qu'à la personne. Pour les animaux, c'est en effet l'occasion de sortir du refuge pour accéder à un environnement plus calme mais stimulant, d'être choyés, de recevoir de l'attention. En outre, les animaux qui participent à ces activités bénéficient aussi d'une bonne image auprès du public et sont plus rapidement adoptés. Une de nos chiennes que personne ne regardait depuis deux ans a été adoptée 15 jours après sa mission en EHPAD !

Ce qui nous semble important, c'est d'avoir un cadre, pour s'assurer que ces expériences se déroulent dans les meilleures conditions possibles, y compris pour les animaux.



Héloïse Vesque-Annear, doctorante en éthologie et psychologie sociale à l'université catholique de Lille

Ma thèse porte actuellement sur les effets de la présence d'animaux de compagnie sur la santé et le réseau social des résidents en EHPAD. Ce travail s'effectue en collaboration étroite avec un EHPAD à vocation universitaire accueillant quatre chats de manière permanente au sein d'unités de vie (unités de vie pour personnes âgées en situation de handicap ou atteintes de la maladie d'Alzheimer).

Durant la première étude de la thèse, l'objectif était d'observer le comportement des quatre chats au sein de leur unité et leur place au sein du réseau social résidents-soignants-chats. Les résultats de cette première étude ont mis en évidence que les chats ne sont pas au cœur du réseau social de l'unité (ils n'interagissent pas avec tout le monde) mais plutôt en périphérie, et interagissent de manière privilégiée avec certains résidents (en général un ou deux résidents sur les quatorze présents). Ces résultats laissent supposer que, pour le chat, les interactions sociales sont dépendantes d'une réciprocité d'interaction (physique et/ou verbale) avec le résident : plus un résident témoigne un vif intérêt et de l'attachement pour le chat et plus le chat va interagir et être à proximité de ce dernier. Dans le cas présent, l'intérêt et l'attachement des résidents pour l'animal amènent les soignants à mettre en place des actions thérapeutiques et ritualisées avec ce dernier auprès des résidents. Dans le secteur médico-social, ces actions sont souvent désignées par le terme « ronronthérapie ». Par exemple, la présence du chat au moment de la toilette d'une résidente peut l'apaiser et faciliter les soins et le dialogue avec les soignants. Une fois la toilette réalisée, la résidente peut donner quelques friandises au chat.

Il est important de préciser que les bénéfices apportés par la présence du chat ne reposent pas nécessairement sur un contact physique avec ce dernier. En effet, dans notre cas, les résidents et soignants réalisent deux fois plus d'interactions indirectes vers l'animal (parler au chat ou le solliciter verbalement) que d'interactions directes (le porter, le toucher ou lui donner une friandise). Parfois, cela suscite aussi des discussions telles que « regardez, il se toilette, il se fait beau ! » ou encore « il vient nous voir, qu'il est gentil ! ». Concrètement, le chat joue le rôle de facilitateur social, rôle qu'il semble également jouer auprès des soignants.

Cette étude a également permis d'étudier la question du bien-être des chats en EHPAD. Je me suis particulièrement focalisée sur l'impact de l'arrivée d'un nouveau résident sur le bien-être des deux chats au sein d'une unité. Les résultats illustrent que cet événement impacte ponctuellement le comportement des chats ; toutefois, un retour à la normale s'observe après une dizaine de jours. Bien entendu, ces résultats dépendent des animaux (de leur individualité) et du contexte étudié. De prochaines études seront donc nécessaires pour évaluer le bien-être animal dans les établissements médico-sociaux. Dans cette démarche, il serait pertinent d'inclure davantage les soignants et les résidents afin qu'ils réalisent eux-mêmes des observations comportementales notamment à l'aide de grilles comportementales simplifiées et illustrées. Lors de ma prochaine étude, je vais m'intéresser à la présence ponctuelle d'un chien de médiation auprès de ces résidents. Il s'agira de relever les interactions sociales entre le chien, les résidents et les soignants lors de séances hebdomadaires.

Ainsi, le type de présence (ponctuelle ou permanente) et le choix de l'espèce (chien ou chat) sont des facteurs importants à prendre en compte notamment selon les profils des résidents (avec ou sans trouble du comportement, présentant ou non la maladie d'Alzheimer, en situation de handicap ou non, etc.). En effet, la présence d'un chien ou d'un chat peut susciter des interactions sociales différentes de la part des résidents, selon leur profil.



Conclusion du président de la SPA

Comment la SPA peut-elle accompagner l'accueil des animaux en EHPAD ? Tout d'abord, nous pouvons contribuer à l'évaluation de l'animal du futur résident, puis conseiller, éclairer, orienter la structure sur la façon dont elle va recevoir l'animal. Par ailleurs, pour une personne âgée qui n'a pas d'animal en arrivant mais qui souhaite en avoir un, nous pourrions conseiller un animal compatible avec la situation de la personne et les conditions d'accueil proposées. Nous pourrions également intervenir sur le suivi de l'animal, la formation du personnel, pour qu'ils soient capables de « lire » le chien, le chat, de comprendre quand quelque-chose ne va pas, et d'intervenir. Enfin, nous pourrions trouver une famille d'accueil pour le jour où la personne va décéder, afin d'éviter que l'animal passe par la case refuge. En tout état de cause, un échange comme celui d'aujourd'hui peut nous aider collectivement à avancer pour trouver une règle commune, ou au moins pour définir des grands fondamentaux et des grands interdits.